

PREMIERE SEANCE DU VENDREDI 12 OCTOBRE 1979

LA LINGUISTIQUE ET SES APPLICATIONS AUX ÉTUDES JAPONAISES EN FRANCE

LE PROBLÈME SPÉCIFIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU JAPONAIS

sous la présidence de M. MATSUBARA Hide.ichi, Professeur à
l'Université de Keiō.

EXPOSE DE M. ANDRE WLODARCZYK
Attaché de recherche
au Centre National de la Recherche Scientifique

*LA LINGUISTIQUE ET SES APPLICATIONS AUX ETUDES JAPONAISES EN
FRANCE*

1. GENERALITES

On ne saurait jamais trop insister sur le fait que la linguistique générale est née au sein de la civilisation occidentale et que ses méthodes se sont élaborées principalement sur la base des connaissances en matière de langues (indo-)européennes. Cela constitue l'une des raisons pour lesquelles la valeur de son objectivité scientifique est fréquemment contestée par ceux qui se spécialisent dans l'étude des langues non (indo-)européennes. De plus, les prétentions de certains linguistes "généralistes", quant à l'universalité de leurs théories, se voient mises en doute par d'autres, même si les langues de leurs modèles font partie d'un groupe génétiquement homogène. Par exemple, les divergences qui ont opposé les écoles générativistes américaine et soviétique ont bien pour origine les différences de structure qui caractérisent l'anglais et le russe respectivement. Il s'agit notamment de l'ordre relativement fixe des constituants syntaxiques immédiats dans les langues anglo-saxonnes (dans le cas de la théorie de N. CHOMSKY) et du caractère foncièrement flexionnel des langues slaves (dans le cas de la théorie de S.K. SAUMJAN). Il apparaît donc que, malgré leur statut pilote parmi les sciences humaines, les théories linguistiques ne cessent de dépendre de leurs objets particuliers et - de ce fait - leurs concepts ne sont qu'en partie applicables aux diverses langues du monde.

Cependant, en inférer que seules les approches "particularistes" ont leur raison d'être serait nier l'évidente intersubjectivité des recherches modernes en linguistique. En effet, l'histoire de notre discipline ne manque pas d'exemples où, en dépit des prétentions "particularistes" des chercheurs, leurs résultats présentent de nombreux points communs avec les théories de linguistique générale. Au Japon par exemple, c'est incontestablement le cas des diverses manifestations des "études de la langue nationale" (*kokugo-gaku*), et en particulier celui de la théorie syntaxique de WATANABE Minoru. Ceci ne devrait pas cependant laisser entendre que la façon de traiter les fonctions syntaxiques chez le linguiste japonais est entièrement exempte de la particularité de l'objet dont elle émane, car le caractère multi-fonctionnel de certains couples de constituants de la phrase ne saurait y refléter que l'un des traits spécifiques du japonais : ses propriétés agglutinantes. Néanmoins on pourrait fort bien appliquer ce principe à la description d'autres langues avec une puissance non moins explicative que lorsqu'on applique, par exemple, la théorie générative au japonais.

C'est précisément parce que ce va-et-vient (du particulier au général et du général au particulier) est possible, que les études de la langue japonaise en France ont été marquées ces dernières années, aussi bien par l'attitude "particulariste" (Charles HAGUENAUER : "Morphologie du japonais", 1951) que par l'attitude "généraliste" (Bernard SAINT-JACQUES : "Analyse structurale de la syntaxe du japonais moderne", 1966). Deux autres descriptions modernes du japonais sont inclassables selon les mêmes critères. Il s'agit notamment de (a) "Rudiments de grammaire japonaise", 1971 (Maurise COYAUD), qui présente les implications des diverses théories du japonais plutôt que de décrire les faits de la langue et de (b) "Présentation syntaxique du japonais standard", 1976 (Hubert MAES) qui s'efforce de modifier les positions théoriques "généralistes", afin de mieux rendre compte de la structure du japonais. D'autre part, il existe à l'université PARIS VII depuis 1975 une publication (instituée par H. MAES) consacrée aux travaux de linguistique japonaise, dont 5 volumes sont parus jusqu'à l'heure actuelle.

Dans une perspective un peu plus large, on s'aperçoit que c'est la linguistique du système (étude des phénomènes paradigmatiques) qui insiste davantage sur les traits spécifiques, et que c'est la linguistique du procès (étude des phénomènes syntagmatiques) qui s'attache à la recherche des traits universels. Il en ressort que non seulement la différence d'objet (différentes langues) mais aussi celle d'approche (système ou procès) sont génératrices des divergences qui opposent aujourd'hui les écoles linguistiques les unes aux autres.

Or, à bien des égards, les phénomènes de langues non apparentées fournissent aujourd'hui des renseignements précieux pouvant contribuer à repenser certaines positions prises dans le cadre d'une théorie générale du langage. D'autre part, il est devenu à l'heure actuelle impensable d'approcher une

langue particulière sans recourir aux présentations de référence qui s'inspirent des recherches menées en linguistique générale.

A notre avis, une des méthodes qui peut se révéler fructueuse, consiste à confronter les phénomènes de deux langues. Il s'agit de la méthode contrastive que nous avons choisi de mentionner ici en raison de son intérêt immédiat pour la connaissance du japonais en France.

En effet, la situation du japonologue qui se donne pour but d'étudier la structure de la langue japonaise ne doit pas se réduire à la nécessité de choisir entre le "particularisme" (consistant à construire ab ovo un appareil conceptuel destiné à représenter la réalité d'une langue sans référence à la structure d'autres langues) et "le généralisme" (consistant à rendre compte du plus grand nombre de phénomènes de diverses langues dans le cadre d'une seule théorie cohérente). Cela est possible parce que la linguistique contrastive, ne se situant pas à l'opposé des linguistiques "particulière" et "générale", permet d'utiliser les méthodes/modèles aussi bien "particularistes" que "généralistes". Etant donné que son but est d'indiquer aussi bien les divergences que les similarités qui caractérisent les deux langues confrontées, on pourra dire que cette méthode "englobe" en quelque sorte les deux autres, sinon qu'elle se place à mi-chemin entre elles.

C'est dans cette optique également que nous aimerions demander à nos interlocuteurs japonais d'accueillir avec bienveillance le Projet d'études de linguistique contrastive franco-japonaise, dont les préliminaires ont été élaborés cet été (1979) au Japon à l'Institut national de la langue japonaise, et auquel M. MATSUBARA Hide.ichi, le président de cette séance de travail, a bien voulu apporter sa participation.

2. UN PROBLEME PARTICULIER DE LA LANGUE JAPONAISE - WA ET GA

Le propos que nous aimerions tenir à présent est censé contribuer à une meilleure compréhension d'un problème particulier de la langue japonaise, celui des particules *wa* et *ga*, et cela, face à un problème parallèle de la langue française, notamment celui des articles défini et indéfini *un* et *le* (cf. 3).

Ces considérations ne sont pas nées à priori, mais elles résultent d'une série d'inductions faites, tant à partir des phénomènes linguistiques eux-mêmes, que sur la base des réflexions théoriques antérieures concernant le même problème. Il ne s'agira donc pas d'appliquer les propositions d'une école de linguistique générale, dans un esprit visant davantage à illustrer le système proposé, qu'à décrire les langues en

viste de l'effacement (syntagmatique).

Pour comprendre les valeurs que cette nouvelle opposition représente en japonais aujourd'hui, passons en revue les principales distinctions qui caractérisent les particules *wa* et *ga* et qui ont été proposées précédemment par les linguistes japonais :

a) Les particules *wa* et *ga* s'opposent en tant que marquants de sujets différents de phrases distinctes : *Swa* étant le sujet qui "régit le prédicat", tandis que *Sga* le sujet qui "est régi par le prédicat". (MATSUMURA Akira).

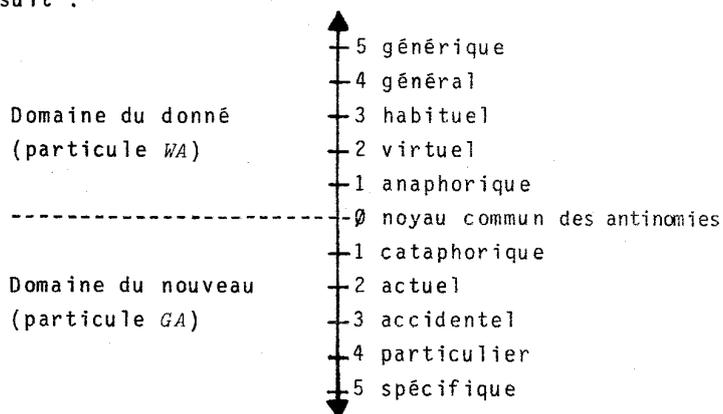
b) Les particules *wa* et *ga* s'opposent en tant que marquants de sujets différents de phrases semblables: *wa* exprime une "relation essentielle et inévitable", tandis que *ga* "une relation particulière et irrégulière". (ONO Hide-ichi).

c) La particule *wa*, en plus de marquer le thème, peut également marquer le contraste, et la particule *ga*, en dehors de son premier sens descriptif neutre, peut exprimer l'énumération exhaustive (KURODA Shigeyuki, KUNO Susumu). N.B. : KUNO S. a également souligné l'importance des traits sémiques, tels que le générique et l'anaphorique, pour l'emploi de la particule *wa* en tant que marquant du thème.

Notre étude des valeurs que les particules *wa* et *ga* sont susceptibles de prendre dans l'énoncé, nous a permis de mettre en évidence les faits suivants :

- le fonctionnement a trait à la "quantification de la prédication" (cette "quantification" doit se comprendre au sens étendu par rapport à la quantification logique)

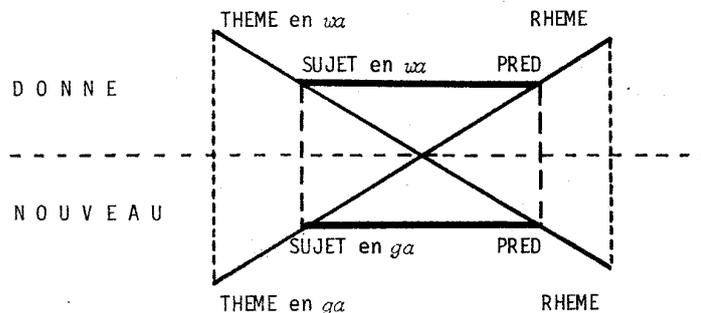
- les domaines de cette quantification étendue, appelés ici "donné" et "nouveau", sont composés de deux séries de termes antinomiques qui convergent hiérarchiquement entre elles comme suit :



La zone qui correspond à \emptyset est le lieu où la distinction *wa/ga* est neutralisée (d'où le choix libre d'utiliser dans certains cas concurremment *wa* ou *ga*). Nous avons mis au sommet de la hiérarchie l'opposition générique/spécifique, car ces traits sont toujours vérifiables, et, à sa base, l'opposition anaphorique/cataphorique, car les vérités que ces traits indiquent sont seulement soit rapportées (l'ouï -dire) soit à rapporter (l'inouï).

La distinction "donné" (D) / "nouveau" (N) nous a été inspirée par la définition que Vilém MATHESIUS avait donnée des rapports thématique-rhématiques, mais nous n'en retenons que l'idée générale, car - si pour V. MATHESIUS le thème est toujours donné (datum) et le rhème est toujours nouveau (novum) - pour nous, l'inverse est également possible. En effet, le fonctionnement corrélatif des particules *wa* et *ga* en japonais moderne semble indiquer que le rapport thème-rhème repose, non sur le "contenu" des domaines (du donné et du nouveau), mais sur le seul contraste qui s'établit entre ces domaines dans l'énoncé (D*wa* - N ou bien N*ga* - D).

De plus, nous pensons qu'il est nécessaire de distinguer entre un énoncé "tout donné" (D*wa* - D) et un énoncé "tout nouveau" (N*ga* - N). Dans ce cas, l'énoncé ne contiendra pas de rapports thématique-rhématiques.



Notons que ÔNO Susumu, sans pourtant s'intéresser aux problèmes des relations thématique-rhématiques, a proposé un jeu d'oppositions entre le donné et le nouveau (dans sa terminologie : *kichi* - "déjà connu" versus *michi* - "non encore connu") sur la seule base de l'opposition des particules *wa* et *ga*.

Le thème de l'énoncé à contraste D-N sera dit exocentré (le sujet parlant mentionne un terme donné - X *wa* - par référence aux autres termes susceptibles de lui suppléer), tandis que le thème de l'énoncé à contraste N-D sera appelé endocentré (le sujet parlant concentre son attention sur le

seul terme nouveau).

D-D	Hito wa shinu L'homme est mortel	N-D	Hito ga shinu... Un homme, c'est mortel.
N-N	Hito ga shinda Un homme est mort	D-N	Hito wa shinda... L'homme, (il) est mort.

En ce qui concerne les autres valeurs que les particules *wa* et *ga* peuvent prendre dans l'énoncé, il est nécessaire de mentionner celles qui relèvent d'un domaine assez particulier (dû à une évolution récente de la langue) et notamment des constructions "SN¹*wa* SN²*ga* préd. statique". En effet, ces constructions dérivent diachroniquement d'une structure à prédication attributive (cf notre article in "Travaux du groupe de linguistique japonaise, Université de Paris 7, Vol. IV/1977), mais, depuis que l'opposition des particules *no/ga* s'est restreinte, on doit y reconnaître les deux types de structures suivantes :

1. STRUCTURES RECURRENTES (SR)

- (a) SR à sujet récurrent substantiel + cas sujet + prédicat

Zô wa hana ga nagai. (L'éléphant a la trompe longue)

- (b) SR à sujet récurrent circonstanciel + cas sujet + prédicat

Yama wa ki ga ôi. (A la montagne, il y a beaucoup d'arbres)

2. STRUCTURES NON-RECURRENTES (SNR)

- (a) SNR à sujet simple + cas objet + prédicat

Tarô wa aisu-kurîmu ga suki da
(Taro aime bien les glaces)

- (b) SNR à sujet simple + cas "extensif" + prédicat

Kare wa uta ga umai. (Il est fort en chant)

- (c) SNR à sujet simple + cas "causal" + prédicat

Boku wa matsuba ga itai. (Les aiguilles de pin me font mal)
= littéralement : J'ai mal à cause des aiguilles de pin.

Il ressort des considérations précédentes que les principales fonctions des particules *wa* et *ga* sont identiques sur l'axe syntagmatique, toutes deux servent de marquants grammaticaux des fonctions suivantes : sujet récurrent, sujet simple (=cas sujet), thème et sujet thématique. Il s'agit, bien entendu, des emplois les plus courants de ces particules. On

doit donc en déduire le fait suivant : *wa* entre en rapport avec *ga* de la manière la plus manifeste en s'y opposant sur l'axe paradigmatique. Cette opposition est assez hétérogène, et, sur le plan diachronique, elle est relativement récente. Notons en passant qu'en japonais classique la particule *wa* ne s'opposait qu'à son absence (zéro) et la particule *ga* entretenait un rapport paradigmatique avec la particule *no* en tant que marquant de la détermination (cas génitif).

D'autre part, il est évident que l'emploi de la particule *ga* en fonction thématique (ou thématitante) est aujourd'hui encore relativement restreint. En effet, cette particule ne peut apparaître que par opposition à la particule *wa*, au moment où cette dernière ne s'adjoit pas à une particule casuelle, ou n'est pas censée représenter la formation désuète *o+wa*. Néanmoins, sur le plan de la synchronie dynamique, on peut observer un changement d'axe dans le fonctionnement des deux systèmes de particules japonaises traditionnellement appelées "relationnelles" (dont *wa*) et "casuelles" (dont *ga*).

D'une manière générale, ce changement semble aller de l'agglutination vers la flexion du système nominal japonais. Ce processus, étant entamé par l'opposition de *wa* à *ga* (et vice versa) - particules qui constituent le noyau des deux systèmes agglutinés, a toutes les chances de se généraliser, ce dont témoignent les ambiguïtés d'interprétation des phrases telles que :

ame mo furu	}	ame wa furu	<i>wa</i> sujet "donné"
		ame ga furu (ga)..	<i>ga</i> thème "endocentré"
ame mo futta	}	ame ga futta	<i>ga</i> sujet "nouveau"
		ame wa futta (ga)...	<i>wa</i> thème "exocentré"

En effet, plutôt que de reconstruire les suites agglutinées telles que *ga+wa*, *ga+mo*, ou *ga+wa+mo* (tendance des chercheurs qui s'inspirent de l'école générative) qui n'ont pas de confirmation dans la langue (N.B. les "preuves" venant des dialectes ne sont pas toujours probantes, car les divers dialectes suivent leur évolution propre), il est préférable, à notre avis, de poser l'existence des trois (en l'occurrence) oppositions suivantes : *wa/ga*, *wa/mo* et *ga/mo*.

Pour conclure ce bref exposé du fonctionnement des particules *wa* et *ga*, nous aimerions évoquer un fait indiqué par ailleurs par un linguiste japonais (SAEKI Tetsuo), et notamment la distinction à faire entre les phrases normales (O) et les phrases mal tournées (Δ). Observons :

0	1 a	Umi ga aoi	0	1 b	Umi wa aoi
0	2 a	Umi ga aru	Δ	2 b	Umi wa aru
Δ	3 a	Umi ga shizuka	0	3 b	Umi wa shizuka

Il est bien évident que, sans accentuation et sans contexte, les phrases 3 a et 2 b sont incompréhensibles. Cependant, la phrase 3a deviendrait normale si, dans le contexte, *umi ga* était un sujet "nouveau" et *shizuka* un prédicat "donné" d'une part, et, d'autre part, la phrase 2b le deviendrait également si *umi wa* était un sujet "donné" et *aru* un prédicat "nouveau", les deux phrases étant nécessairement thématico-rhématiques (le thème correspondant au sujet et le rhème correspondant au prédicat).

Enfin, le fonctionnement des particules *wa* et *ga* ne se fonde pas seulement sur leur opposition, mais il existe également des cas où chacune de ces particules présente une valeur particulière (fruit d'une évolution diachronique) :

Kyō wa ii tenki desu. (Il fait beau temps
aujourd'hui)

où *kyō wa* doit être considéré comme un circonstant à construction "figée" *kyō-wa*, ce qui est comparable au fait qu'en français, c'est l'article défini qui accompagne souvent un circonstant de temps (*L'hiver*, *La nuit*, *Le matin*, *Le lendemain*, etc.), mais cela relève déjà des études contrastives dont nous ne présenterons ici qu'une brève ébauche.

3. APERCU CONTRASTIF

Notre étude des valeurs des particules *wa* et *ga* par contraste avec celles des articles français (défini et indéfini) nous a permis de constater quelques ressemblances que les approches morphologiques de la question n'auraient pu apercevoir :

1) d'une part - en plus de leurs valeurs syntaxiques (principalement celles du thème et du sujet), les particules *wa* et *ga* entrent dans une opposition paradigmatique en partie comparable à celle des articles français.

2) d'autre part - les articles français, en plus de leur évidente valeur "modale" (opposition paradigmatique), jouent un certain nombre de rôles syntaxiques (dont ceux de déterminant, substantivant et thématissant).

Le tableau suivant présente quelques traits contrastifs qui mettent en évidence aussi bien les similarités que les divergences de fonctionnement des articles français et de particules japonaises (*wa* et *ga*) :

unités confrontées critères de confrontation	WA/GA	LE/UN
1. VALEUR CASUELLE	±	-
2. VALEUR MODALE	±	+
3. AMALGAME AVEC LE GENRE	-	+
4. ARTICULATION SUR LE NOMBRE	-	+
5. CO-OCCURRENCE AVEC LES PRONOMS POSSESSIFS ET DEICTIQUES	+	-
6. PRESENCE DANS LA DETERMINATION	-	+
7. CAPACITE D'AFFECTER LES SYNTAGMES ACTANTIELS ET CIRCONSTANCIELS	±	+
8. VALEUR SUBSTANTIVANTE	-	+
9. VALEUR THEMATISANTE	+	±

EXEMPLES (les numéros suivent l'ordre du tableau qui précède) :

1. F. *Les chats poursuivent les souris.*
J. *Neko wa nezumi o oikakeru.* (neko wa est le sujet de la phrase)
2. F. *le chien, un chien* (les articles déterminent/modalisent le chien)
J. *inu wa, inu ga* (les particules ne déterminent/modalisent pas inu de façon nette)
3. F. *le/la, un/une* (Masculin/Féminin)
J. (en japonais le problème ne se pose pas)
4. F. *le, la/les et un, une/des* (singulier/pluriel)
J. (en japonais le problème ne se pose pas)
5. F. *mon ~~le~~ chien, ce ~~le~~ chien*
J. *boku no inu wa, kono inu wa*
6. F. *le prix de la poire, le prix d'une poire*
J. *nashi no nedan wa, nashi no nedan ga*
7. F. (les syntagmes pronominaux sont exceptionnels)
J. *kare ni wa/*kare ni ga* (syntagme actantiel)
*fuyu ni wa/*fuyu ni ga* (syntagme circonstanciel)

8. F. *Le rire, un rire*

J. *warau wa, *warau ga (mais : warau koto wa, warau koto ga)

9. F. *les journaux, je les lis tous les jours, mais...*

J. shimbun wa mainichi yonde iru ga...

La thématization est celle des opérations linguistiques qui ont le plus trait au style, car - impliquant la présence du sujet parlant - elle dépend directement de l'énonciation. Théoriquement, selon que le thème est "projeté" ou "intégré", les deux structures thématiques suivantes peuvent être envisagées :

A. STRUCTURE A THEME "PROJETE"

THEME + RHEME (sujet - prédicat)
↑
└──┘
(projection)

B. STRUCTURE A THEME "INTEGRE"

(THEME = sujet) + (RHEME = prédicat)

Grossièrement parlant, chacune des deux structures ci-dessus prise séparément reflète bien les langues en question : la structure à thème "projeté" (A) représente le français (Jean, il court) et la structure à thème "intégré" (B) représente le japonais (Jean wa, hashiru).

En réalité cependant, aussi bien la thématization par "projection" que celle par "intégration" existent dans les deux langues ; seul l'usage qu'en font les sujets parlants diffère selon le style choisi :

- en français, la thématization par "projection" caractérise le style parlé (Jean, il m'a téléphoné ce matin), tandis que la thématization par "intégration" celui de la langue écrite (Jean m'a téléphoné ce matin).

- en japonais, la thématization par "projection" est réservée au seul style juridique (Naikaku-sōri-daijin wa, kokkai-giin no naka kara Kokkai no giketsu de kore-o shimeisuru. = Le Premier Ministre, on le désigne par vote de la Diète parmi les parlementaires), et c'est la thématization par intégration qui caractérise les styles parlé et écrit indifféremment (Jean wa kesa denwa o shite kuremashita).

Ainsi, du point de vue contrastif, les problèmes que posent les oppositions ci-dessus (wa/ga en japonais et le/un en français) mettent en évidence aussi bien les simila-

rités que les divergences qui caractérisent les deux langues. Précisons que, dans l'état actuel de la connaissance insuffisante des faits grammaticaux du japonais en général, il est raisonnable d'espérer que les confrontations franco-japonaises de ce genre ne pourront que contribuer à enrichir considérablement aussi bien les méthodes d'enseignement que les théories de linguistique générale. Si cela devait se réaliser, le sujet de notre future communication au prochain colloque franco-japonais ne serait plus "la linguistique et ses applications aux études japonaises" mais, bien au contraire, "les études japonaises et leur apport à la linguistique".

En effet, observons pour conclure que l'étude des particules *wa* et *ga* contribue d'une certaine façon à une meilleure compréhension du rapport thématique-rhématique (où le thème peut aussi bien être "donné" que "nouveau") et permet de décrire la distinction entre les rapports sujet-prédicat d'une part, et thème-rhème de l'autre, en termes logiques, de la façon suivante : si la relation que le sujet est censé entretenir avec le prédicat est une fonction, constituant ainsi un phénomène syntaxique où le sujet occupe la première place, le rapport que le thème entretient avec le rhème pourrait être appelé "définition" où le terme défini (*définiendum*) entre avec le terme définissant (*definiens*) en un rapport parataxique ; le rôle du thème étant de situer en tant qu'identité le terme à définir par rapport aux autres éléments du même paradigme.

Tout comme il existe plusieurs particules "casuelles" (*ga* - cas sujet, *o* - cas objet direct, *ni* - cas objet indirect, etc.) qui représentent les places d'une fonction prédicative (sur le plan syntagmatique), le japonais dispose également de plusieurs particules "relationnelles" (*wa* - identité simple, *mo* - comparaison simple, *koso* - identité emphatique, *sae* - comparaison emphatique, etc.) qui rappellent les relations d'appartenance entre les éléments d'un ensemble (sur le plan paradigmatic). Ces faits de langue sont comparables à l'existence, en logique, des deux théories complémentaires : celle des prédicats et celle des ensembles.

APRES CET EXPOSE, QUELQUES PERSONNES INTERVIENNENT :

M. YOSHIDA fait remarquer que l'explication de la différence entre *wa* et *ga* par le "donné" et le "nouveau" a été largement développée par ONO Susumu, mais pour M. KAWAGUCHI, ce qui est en jeu ici, c'est le type de relation entre le sujet et le prédicat d'une part, et entre le thème et le rhème de l'autre.

Mlle GARNIER soulève deux problèmes. Tout d'abord, lorsqu'on étudie la question de *wa* et de *ga*, on raisonne souvent sur des énoncés simples et qui, à la limite, ne se trouveraient jamais tels quels dans la bouche d'un locuteur, alors que l'observation d'énoncés plus complexes permettrait d'autres approches, aussi nécessaires et peut-être plus riches. D'autre part, on postule pour tout énoncé l'expression, soit d'un sujet, soit d'un thème, alors qu'en japonais un très grand nombre d'énoncés ne comportent expression ni de l'un ni de l'autre. Ces énoncés devraient aussi entrer dans le raisonnement.

M. MATSUBARA fait remarquer que c'est, en général, le contact d'une langue étrangère qui fait découvrir au locuteur japonais l'existence d'un sujet unique dans une phrase. Cette préoccupation de "sujet et thème" est apportée par la rencontre avec les locuteurs de langues indo-européennes.

M. WLODARCZYK répond que, pour le thème, dans la mesure où sa particularité est d'être donné, il est normal qu'il soit souvent supprimé. Que le sujet soit supprimé, c'est la particularité du japonais par rapport au français, mais il s'agit d'un sujet qu'il est toujours possible de reconstituer mentalement. Quant aux phrases complexes, il semble que, quelle que soit la phrase, le problème reste posé de la même façon que celle qui vient d'être présentée.

M. GAGNON s'élève contre l'emploi du mot "naturel" à propos des énoncés, "naturel" servant, en fait, à désigner ce à quoi on est habitué. Or, la seule distinction intéressante serait de savoir si l'énoncé existe ou non. Une des difficultés d'appréciation vient sans doute de ce que la fonction de la grammaire n'est pas la même qu'en français. Il faudrait, en japonais, étudier aussi les situations, et voir dans quels cas la grammaire joue seule un rôle, et dans quel cas elle est aidée par autre chose. M. GAGNON dit s'être servi, dans son enseignement, du terme de "langue subjective" pour définir le japonais, au sens où tout ce qui est affirmé l'est en général pour soi-même, tout ce qui est à l'interrogatif l'est pour l'autre, et qu'on ne précise que ce qui n'est pas clair, c'est-à-dire la troisième personne. Tout ce qui est dit est vu du point de vue du sujet parlant. Mais, à la limite, on sort de la linguistique pour entrer dans la pratique sociale. A propos du tableau présenté par M. WLODARCZYK, M. GAGNON fait part de sa gêne devant le rapprochement entre l'article français et les

particules *wa* et *ga*, alors que les fonctions sont différentes.

M. LE NESTOUR pose la question de la méthode elle-même : peut-on valablement comparer des éléments qui sont la résultante de catégories si complexes et différentes. On retrouve donc le problème des catégories linguistiques et de leur définition.

Toujours sur la question de la méthode, M. ORIGAS fait part de ses réflexions à la suite d'un travail sur le livre d'ONO Susumu évoqué par M. YOSHIDA : d'une part, tout chercheur en linguistique devrait s'imposer comme règle absolue de travailler sur des énoncés effectivement attestés, où la phrase n'est qu'un élément dans un contexte ; puis l'étude ne devrait pas se limiter aux énoncés les plus simples, car la perspective change quand on passe à des énoncés plus complexes. Enfin, sur la question du sujet, la prudence devrait amener à réfléchir sur l'opportunité même de l'emploi de ce terme à propos du japonais.

M. WLODARCZYK reconnaît le problème que pose le choix des énoncés et qui est en fait celui de l'acceptabilité, très débattu et très délicat. De même, le problème de la méthode est central mais aussi difficile. La méthode contrastive est une méthode parmi les autres. Il semble, de toute façon, qu'aujourd'hui on ne soit plus attaché à la recherche très poussée des particularités, ni non plus à la recherche à tout prix des universaux. Les langues contiennent aussi bien des universaux que des traits divergents qui, les uns comme les autres, doivent être détectés et étudiés comme tels.